

Questions orales

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Manifestement, monsieur le Président, le député aura été mal informé. Le fait est que notre ministère ne publie des communiqués qu'à l'égard de certaines transactions. Ainsi, sous l'ancien gouvernement, le protocole d'entente au sujet de la série de transactions envisagées d'une valeur de 50 millions de dollars avec la société Magna n'a pas fait l'objet d'un communiqué. L'autorisation des transactions—j'espère que le député le comprendra, puisque cela lui a été certainement expliqué auparavant—n'est pas laissée entièrement à ma discrétion. Nous avons un comité de développement économique, formé de cinq ministres, qui étudie les demandes.

LE RÔLE DU MINISTRE

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Nous sommes peut-être particulièrement soupçonneux, monsieur le Président, mais nous, de l'opposition, trouvons particulièrement étrange que le ministère n'ait pas diffusé de communiqué lorsque le gouvernement a accordé ces trois subventions à la société Magna. Voilà pourquoi je pose de nouveau ma question au ministre. A-t-il donné à ses collaborateurs des instructions précises leur interdisant de publier des communiqués au sujet des trois subventions totalisant 4 millions de dollars accordées à la société Magna? S'il l'a fait, pourquoi a-t-il agi ainsi?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, j'attends toujours que certains députés de la loyale opposition m'expliquent pourquoi le protocole d'entente signé par les libéraux n'a pas été annoncé par communiqué? Je tiens à donner au député l'assurance que je n'ai jamais donné à mes collaborateurs de directives concernant la publication ou la non-publication d'un communiqué relativement à une transaction.

* * *

L'AIDE EXTÉRIEURE

L'ÉTUDE CONCERNANT L'AIDE AUX FEMMES DANS LES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre): Monsieur le Président, ma question porte sur un sujet bien différent et s'adresse à la ministre chargée des Relations extérieures. Je crois savoir qu'une étude de l'aide aux femmes et au développement dans les pays sous-développés pour les cliniques médicales, l'éducation des femmes et la formation a été entreprise au Canada il y a déjà quelque temps. La ministre peut-elle dire à la Chambre quand le rapport de cette étude sera publié?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question. Elle me permettra de lui rappeler que le sujet est à l'étude et qu'une réponse doit venir prochainement dans le dossier précité.

J'annonçais mardi, dans le cadre de l'opération Afrique 2000, l'intention de déposer une politique face à l'intégration

de la femme dans le développement, et j'ai un intérêt tout personnel et tout particulier dans ce dossier.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LE MINISTRE DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE—L'ENQUÊTE FAITE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Quand il a fait enquête sur la possibilité de conflit d'intérêts pour le ministre chargé de l'Expansion industrielle régionale, savait-il que le fils de l'homme qui a consenti un prêt sans intérêts de 2.6 millions de dollars pour un an à la femme du ministre avait aussi obtenu des subventions ou des prêts du même ministère?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Le député n'emploie pas le bon mot quand il parle d'enquête. Ce n'est pas mon travail. Je suis chargé de garantir que les lignes de conduite relatives aux titulaires de charges publiques sont respectées. Les dossiers à ce sujet sont du domaine public et relèvent du bureau du sous-registraire général adjoint. Le député peut aller les examiner s'il veut s'en donner la peine. S'il examine les dossiers et demande ce qui en est au sous-registraire général adjoint, celui-ci lui dira que le ministre s'est conformé aux lignes directrices.

LES RENSEIGNEMENTS CONNUS DU PREMIER MINISTRE SUPPLÉANT

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse encore une fois au vice-premier ministre. Si j'emploie les bons mots, il répondra peut-être à ma question. Savait-il oui ou non que le ministère en question avait consenti des prêts au fils de l'homme qui avait accordé un prêt à la femme du ministre?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Je répondrai simplement à cette question en disant que je lis moi aussi les journaux. Mon travail consiste à faire ce que j'ai dit, c'est-à-dire à vérifier si le ministre a respecté les lignes directrices, et je m'en suis assuré. C'est de cela que je suis chargé.

* * *

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

LE RÔLE DE BURNS FRY DANS L'OFFRE D' ACTIONS

Mme Sheila Capps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Voudrait-il dire à la Chambre comment et pourquoi il a choisi Burns Fry comme firme principale dans l'offre publique de 23 millions d'actions de la Corporation de développement du Canada, annoncée en mai dernier?